

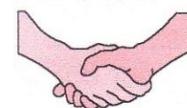
RAPPORT D'ACTIVITE 2022

UNAFAM

Délégation de l'ESSONNE

Quelques chiffres pour situer notre action

- **319** adhérents
- **1 chargée de mission** mise à disposition par le Groupe Hospitalier Nord Essonne (Convention ARS)
- **36 bénévoles** assurant :
 - ↳ l'accueil des familles (15 bénévoles) à Palaiseau et sur 6 autres lieux
 - ↳ un accueil téléphonique
 - ↳ 49 mandats de représentation auprès de 32 entités différentessoit au total 6000 heures de bénévolat et 12 000 km parcourus en voiture au profit de la délégation
- **siège départemental à Palaiseau**, 4, rue d'Ardenay



Union Nationale des Amis et Familles de Personnes Malades et Handicapés Psychiques
4 rue d'Ardenay 91120 Palaiseau - Tél: 01 64 46 96 21 - Courriel : 91@unafam.org
Site de la délégation : <http://unafam.org/essonne>

SOMMAIRE

I. INTRODUCTION	3
II. LA DELEGATION ESSONNIENNE	4
II.1. ORGANISATION	4
II.2. FONCTIONNEMENT	4
III .LES ACTIONS 2022	5
III.1. UNE NOUVELLE ORGANISATION DE LA DELEGATION	5
III.2. L' AIDE AUX FAMILLES	5
I.1.1. Un accueil de pair à pair	5
I.1.2. Des groupes de parole.....	5
I.1.3. Des cafés rencontres	6
I.1.4. Les ateliers d'entraide « PROSPECT famille ».....	6
I.1.5. La journée d'information sur les troubles psychiques	7
I.1.6. La journée de d'information « Mieux vivre avec la schizophrénie ».....	7
I.1.7. Les Référents « Parcours Pénal »	7
I.1.8. Le Référent « Ecole »	7
I.1.9. Les balades - rencontres.....	8
I.1.10. L'assemblée annuelle des adhérents	8
III.3. LES REPRESENTATIONS.....	8
I.1.11. Représentations Nationales et Régionales.....	9
I.1.12. Représentations Départementales.....	9
I.1.13. Autres représentations en Essonne	9
III.4. LE TRAVAIL DES BENEVOLES AU SEIN DE LA DELEGATION	10
I.1.14. Le groupe de travail « Travail »	10
I.1.15. Le groupe de travail « Rétablissement »	10
I.1.16. La formation des bénévoles	11
III.5. L'INFORMATION DE NOS ADHERENTS ET DE NOS PARTENAIRES	11
I.1.17. La lettre électronique mensuelle.....	11
I.1.18. Le site internet.....	11
IV. PROJETS ET PERSPECTIVES	12
IV.1. POINTS D'ACCUEIL	12
IV.2. NOUVELLE JOURNEE D'INFORMATION	12
IV.3. ANALYSE DE PRATIQUE POUR LES BENEVOLES ACCUEILLANTS	12
IV.4. RESTRUCTURATION DU SITE INTERNET	12
IV.5. GROUPE DE TRAVAIL « LOGEMENT »	12
IV.6. LE PROJET TERRITORIAL DE SANTE MENTALE	13
IV.7. PARTENARIAT AVEC LE SAVS L'ESCAPAL.....	13
IV.8. PARTENARIAT AVEC LA MAISON PERCHEE	13

I. INTRODUCTION

L'UNAFAM, association reconnue d'utilité publique depuis 1968, a pour but de regrouper sur le plan national les familles de malades psychiques. Sa force est d'avoir acquis, en 50 ans, une connaissance unique en matière d'accompagnement des personnes malades et de leurs proches, ce qui lui permet de développer un réseau d'entraide pour les familles et l'entourage de personnes souffrant de troubles psychiques sévères, et d'aider à mettre en place des perspectives d'avenir en leur proposant accueil, écoute, soutien, formation et accompagnement.

Ceci concerne plus ainsi plus de 3,5 millions de personnes souffrant de troubles psychique sévères en France (5% de la population) et plus de 4,5 millions de personnes qui les accompagnent au quotidien dans les familles.

Du fait de ses diverses missions - accueil des familles et représentation de leurs intérêts au sein de diverses instances, information du public, des professionnels du soin, du médico-social et du social – l'UNAFAM assure un service permanent dans l'intérêt du public et contribue activement à un meilleur exercice de la démocratie sanitaire.

Pour que les personnes qui souffrent de troubles psychiques soient mieux intégrées dans la cité, pour que leurs familles soient mieux soutenues, l'UNAFAM considère qu'il faut :

- ↳ briser le tabou attaché aux maladies mentales ; agir pour que la société porte « un autre regard » sur elles ; lutter contre toute forme de stigmatisation,
- ↳ rappeler en toutes circonstances la dignité des personnes, quels que soient la maladie ou le handicap dont elles souffrent,
- ↳ reconnaître et défendre le rôle primordial de l'entourage, le plus souvent familial, dans l'accompagnement d'une personne en souffrance psychique,
- ↳ soutenir et aider les familles dont un proche est gravement affecté par des troubles psychiques au long cours.

II. LA DELEGATION ESSONNIENNE

La délégation de l'Essonne est l'une des 100 délégations départementales existant en France; son action au service des familles qui sollicitent son aide s'exerce dans le droit fil des valeurs portées et défendues par l'UNAFAM.

En Essonne on évalue à 65 000 les foyers dont un proche est touché par la maladie psychique (soit 5% de la population qui souffre d'une maladie psychique sévère).

II.1. Organisation

Le Bureau :

<u>Déleguée Départementale :</u>	Béatrice MARTEIL
<u>Responsable « aide aux familles » :</u>	Brigitte TOSITTI
<u>Responsables « Représentation » :</u>	Dominique THEBAULT, Dominique ERGAND
<u>Secrétaire :</u>	Marie-Hélène VIOLETTE
<u>Trésorier :</u>	Christian RENARD

Membres : Hugues ANDRE, Chantal ANGELLOZ-NICOUD, Nadège ANTUNA, Alain DELPY, Isabelle DELSENY, Françoise FORET, Jean HALLARD, Christine LAMBLIN, Christiane LOOTENS, Dominique MARTINI, Patrice NORMIER, Dominique PIKEROEN, Françoise PUYBASSET, Pierre ROYAUTE, Georgine STANDLEY, Catherine VALLOIS, Gérard YON

II.2. Fonctionnement

- ↳ **Le bureau** se réunit un mercredi sur deux à 14h
- ↳ **Le groupe des bénévoles qui assurent l'aide aux familles** (accueils, groupes de paroles, café-rencontres, formations proposées aux familles) se réunit une fois par mois
- ↳ **Le groupe des bénévoles qui représentent l'Unafam** dans les instances sanitaires et sociales se réunit une fois tous les 3 mois
- ↳ **Des groupes de travail** composés de quelques bénévoles sont constitués pour travailler sur un sujet spécifique (par exemple l'emploi ou le rétablissement des personnes malades) pendant un temps donné
- ↳ **Une lettre électronique mensuelle** est envoyée à tous les adhérents pour les informer des différentes manifestations organisées par la délégation ou par d'autres associations de l'Essonne et qui concernent la santé mentale
- ↳ Une fois par an, courant novembre, tous les adhérents sont conviés à **une assemblée annuelle** donnant lieu à un compte-rendu d'activités de l'année en cours, à l'énonciation des projets de l'année à venir et à une présentation d'un thème spécifique suivie d'un débat
- ↳ **Le site internet** de la délégation <http://unafam.org/essonne> présente les informations principales sur l'organisation et les services de l'association en Essonne
- ↳ Un « Fonds documentaire », qui comprend une centaine de livres ayant trait aux maladies psychiques ((témoignages, vulgarisation, études, guides, romans et même BD) ainsi que des revues

spécialisées, est accessible à tous les adhérents tous les mercredis (hors vacances scolaires) ainsi qu'aux partenaires de la délégation.

↳ Une revue de presse, réalisée par une bénévole, est diffusée mensuellement.

III .LES ACTIONS 2022

III.1.Une nouvelle organisation de la délégation

Le 2^{ème} mandat de 3 ans de Mme Dominique ERGAND s'est terminé en septembre 2021.

Mme Béatrice MARTEIL a été nommée « Déléguée Départementale » par le siège de l'UNAFAM pour un mandat de 3 ans à partir du 16 décembre 2021.

La délégation avait besoin d'être redynamisée après les 2 années de pandémie COVID, une nouvelle organisation a été mise en place pour répartir le travail et les responsabilités sur plusieurs bénévoles expérimentés et 7 nouveaux bénévoles ont été recrutés.

Des outils informatiques ont été mis en place :

- TEAMS pour toute l'équipe des bénévoles : c'est une plateforme sécurisée de stockage et de partage de fichiers qui permet d'avoir une traçabilité de tout notre travail
- SENDINBLUE pour construire et envoyer notre lettre électronique mensuelle à tous nos adhérents de façon conforme aux directives de la CNIL

III.2.L'aide aux familles

I.1.1. Un accueil de pair à pair

L'accueil des proches de malades psychiques s'effectue d'abord par téléphone pour organiser un rendez-vous avec deux bénévoles.

15 bénévoles accueillants reçoivent en binôme, les proches de malades psychiques, sur rendez-vous individualisés dans différentes localités : au siège de Palaiseau ou dans les locaux mis ponctuellement à disposition de l'association (Brunoy, Etampes, Evry-Courcouronnes et Savigny-sur-Orge).

En 2022, deux nouveaux points d'accueil ont été ouverts au CCAS de Yerres et à Chilly-Mazarin.

Tous les bénévoles accueillants se réunissent une fois par mois le mercredi matin avant la réunion du bureau de l'après-midi.

En 2022, les accueillants de l'UNAFAM ont reçu physiquement environ 90 personnes qui souhaitent évoquer des difficultés liées à la maladie psychique d'un proche.

I.1.2. Des groupes de parole

Les groupes de parole sont des lieux de parole pour les familles afin de rompre l'isolement, de rencontrer des personnes confrontées à des situations similaires, d'échanger des expériences, de parler pour soulager sa souffrance et se déculpabiliser. Ces groupes sont co-animés par une psychologue professionnelle (rémunérée par la délégation) et un(e) bénévole de l'UNAFAM et se réunissent une fois par mois.

Ils sont répartis dans différents lieux du département :

- Palaiseau :
 - Un groupe de paroles pour toutes les familles

- Un groupe de paroles pour les conjoints de malades psychiques
- Deux groupes de paroles pour les parents d'adolescents et de jeunes adultes
- Savigny :
 - Un groupe de paroles pour toutes les familles
 - Deux groupes de paroles dédiés aux troubles bipolaires : ces groupes sont mixtes, c'est-à-dire constitués de proches de malades bipolaires et de malades bipolaires qui souhaitent mieux connaître ces troubles et partager leur vécu et leur expérience de la maladie. La mixité est recherchée pour favoriser les échanges entre proches et patients non apparentés et l'interactivité entre les participants.
- Evry-Courcouronnes : Un groupe de paroles pour toutes les familles
- Brunoy : **Un nouveau groupe de paroles pour toutes les familles a été ouvert en 2022**

Ces groupes de paroles réunissent chacun une dizaine de personnes une fois par mois pour une séance de deux heures, soit une participation de 90 personnes à 10 rencontres dans l'année.

I.1.3. Des cafés rencontres

Le café rencontre est un lieu d'échange ouvert à tous, aucune inscription n'est demandée, y vient qui veut et quand il veut.

L'expérience montre que ces réunions sans ordre du jour préétabli permettent aux adhérents et non adhérents d'échanger des expériences et éventuellement d'initier des actions en commun.

Pour les nouveaux adhérents, c'est aussi une bonne opportunité de s'intégrer dans la communauté associative.

La partie « café » est assurée par l'apport de chacun de quelques boissons ou gâteaux.

Ces cafés rencontres se réunissent une fois par mois à Crosne, Orsay et Savigny-sur-Orge dans des locaux mis à disposition temporaire par ces communes. Les dates sont publiées dans notre lettre mensuelle et sur notre site internet.

Environ 30 personnes bénéficient de cette action.

I.1.4. Les ateliers d'entraide « PROSPECT famille »

Face à l'émergence de troubles psychiques, la famille est confrontée à l'imprévisibilité et à l'étrangeté de la maladie. Une mère, un père, une sœur, un frère, un conjoint ou encore un enfant se retrouvent soudain en position d'aidant. L'atelier d'entraide « Prospect Famille » propose une aide de pairs à pairs, avec pour objectif :

- de prendre du recul par rapport à l'incidence de la maladie de leur proche sur leur propre vie.
- de prendre conscience des savoir-faire acquis et de la valeur de leur expérience d'aidant.
- d'identifier des stratégies efficaces pour faire face dans la durée.
- de développer un réseau qui les soutienne dans l'avenir.
- de renforcer l'estime de soi en dynamisant ses ressources personnelles.

« Prospect Famille » aborde des thématiques successives qui conduisent les participants à prendre conscience :

- de l'impact de la maladie de leur proche sur leur propre santé physique et psychique.
- des savoirs que la maladie de leur proche leur a appris.
- de leur capacité à développer des perspectives d'avenir.

Les ateliers sont organisés 2 fois par an à Palaiseau.

Les participants (10 à 12 personnes) doivent être adhérents et s'engagent à participer activement à l'ensemble des dix modules de l'atelier (20 heures, réparties sur 2,5 jours).

L'organisation de ces ateliers est financée par la CNSA et leur participation est gratuite.

Cet atelier a réuni, dans nos locaux de Palaiseau, 10 personnes les 19, 20 et 26 mars 2022.

I.1.5. La journée d'information sur les troubles psychiques

Cette journée d'information est ouverte à toute personne touchée par les troubles psychiques d'un proche, qu'elle soit adhérente ou non à l'UNAFAM.

Elle permet de découvrir les maladies psychiques et de prendre connaissance des structures existantes dans le département.

Elle est animée par une psychologue et un bénévole de l'UNAFAM 91.

Cette journée est financée par la CNSA et la participation est gratuite.

Deux journées d'information sur les troubles psychiques ont été organisées dans nos locaux de Palaiseau le 30 mars et le 9 novembre, chacune ayant réunis 10 personnes.

I.1.6. La journée de d'information « Mieux vivre avec la schizophrénie »

Cette journée d'information est ouverte à toute personne accompagnant un proche souffrant de schizophrénie, qu'elle soit adhérente ou non à l'UNAFAM.

Elle permet d'apprendre à interagir plus efficacement avec son proche et elle donne des repères et des outils pour mieux faire face ensemble.

Elle est animée par une psychologue et un bénévole de l'UNAFAM 91.

Cette journée est financée par la CNSA et la participation est gratuite.

Une journée d'information « Mieux vivre avec la schizophrénie » a été organisée dans nos locaux de Palaiseau en avril, elle a réuni 10 personnes.

I.1.7. Les Référents « Parcours Pénal »

Depuis 2019, 2 bénévoles de la délégation formés au « parcours pénal » apportent une aide précieuse aux familles dont les proches malades sont confrontés à la justice.

Ils accompagnent et soutiennent des familles pour que leur proche puisse être soigné dans le parcours pénal à venir où actuel.

En 2022, 7 familles ont été accompagnées par le Référent Parcours Pénal :

- 4 familles ont été accompagnées pour la présentation du mémoire d'informations et du courrier adressé au magistrat.
- 3 familles ont été accompagnées seulement en entretien téléphonique.

I.1.8. Le Référent « Ecole »

Au fil des années nous constatons que les familles viennent de plus en plus tôt chercher de l'aide auprès de notre délégation et pour des enfants « malades » de plus en plus jeunes.

Nous recevons maintenant des familles avec des enfants scolarisés au collège ou au lycée.

Depuis cette année, une bénévole de notre délégation qui participe au groupe technique « Ecole » au niveau national accompagne et soutient les familles pour que leur enfant puisse suivre un parcours scolaire adapté à leur pathologie.

En 2022, 5 familles ont été accompagnées par le Référent Ecole

I.1.9. Les balades - rencontres

Les « balades – rencontres » privilégient les échanges et le partage dans le cadre d'une promenade culturelle et aussi poétique dans la nature ou dans la ville.

Le programme est diffusé dans notre lettre mensuelle et sur notre site internet.

En 2022, une dizaine de personnes ont participé aux 10 balades-rencontres :

Janvier : nouvel éco-quartier Clichy-Batignolles

Mars : Visite Comédie Française et balade dans le quartier avec les passages couverts

Avril : Le Domaine de Méréville

Mai : Le Jardin Albert Kahn

Juin : Visite à Malesherbes(45330)

Septembre : Musée de l'imprimerie à Malesherbes avec le château

Octobre : Saint Sulpice de Favrières

Novembre : à Paris dans le Marais

Novembre : à Paris, La Butte aux cailles

Décembre : à Paris, Le Faubourg St-Antoine

I.1.10. L'assemblée annuelle des adhérents

L'assemblée annuelle des adhérents a eu lieu à l'espace Salvador Allende à Palaiseau le 19 novembre 2022.

Elle a réuni environ 50 adhérents.

La Déléguée Départementale a présenté les réalisations 2022 et les projets pour 2023.

Ensuite, une bénévole a présenté l'association « La Maison Perchée » une association créée pendant le confinement de 2020/2021 par des personnes malades psychiques pour les personnes malades psychiques : un bel exemple de pair-aidance qu'il faut faire connaître.

Enfin, deux personnes de l'association « Les Amis de l'Atelier » ont présenté leur structure d'accueil de jour Sesame à Orsay où il y a des places disponibles.

III.3. Les Représentations

Ces tâches concourent à la défense des intérêts des familles et de leurs proches sous de nombreux aspects. Elles comprennent des représentations officielles qui résultent de la capacité de représentation des usagers en santé mentale reconnue à l'UNAFAM.

Ces actions de représentations visent aussi à développer la présence et le partenariat avec de nombreux organismes.

I.1.11. Représentations Nationales et Régionales

Participation de bénévoles de la délégation aux instances suivantes :

I.1.12. Représentations Départementales

Conseil Territorial de Santé (CTS)	Dominique ERGAND, Dominique THEBAULT (suppléant),
Commission spécialisée de Santé Mentale du CTS	Dominique ERGAND
Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA)	Dominique THEBAULT
Commission Départementale des Hospitalisations psychiatriques (CDSP)	Béatrice MARTEIL
MDPH - Commission Exécutive	Dominique THEBAULT
MDPH - CDAPH	Micheline HUILIZEN (titulaire), Catherine PAUTASSO (suppléante)
Commission de Sélection des appels à projet ARS et Conseil Départemental	Dominique THEBAULT
EPS Barthélémy Durand (Etampes)	Dominique ERGAND (CS et CDU)
	Frank CHAUVEAU (CDU)
Centre Hospitalier Sud Francilien (Corbeil-Essonnes)	Alain DELPY (CS et CDU)
Groupe Hospitalier Nord Essonne	Christiane LOOTENS (CS et CDU)
Hôpital Jacques Cartier (Massy)	Christiane LOOTENS (CDU)
Clinique Château de Villebouzin (Longpont-sur-Orge)	Paule BREMARD (CDU)
Clinique de l'Abbaye (Viry-Chatillon)	Paule BREMARD (CDU)
Clinique du Bel Air à Crosne	Pierre ROYAUTE (CDU)
	Paule BREMARD (CDU)
Clinique de L'Isle à Crosne	Marie-Hélène VIOLETTE (CDU)
	Nadège ANTUNA (CDU)
UDAF	Paule BREMARD (Administrateur)
	Christian RENARD (Administrateur)

I.1.13. Autres représentations en Essonne

- ↪ CLSM Communauté de Paris-Saclay,
- ↪ CLSM d'Evry-Courcouronnes et Ris-Orangis
- ↪ CLSM de Grigny
- ↪ CLS de Corbeil-Essonnes
- ↪ CLS du Val d'Yerres
- ↪ CLS de Corbeil-Essonnes

- ↪ CCAS ou équivalent à Evry, Longjumeau, Yerres
- ↪ Commission d'accessibilité d'Evry et de Palaiseau
- ↪ GEM Les Temps Mêlés à Morsang-sur-Orge
- ↪ GEM Garaidance à Egly
- ↪ Association ALVE, PAUSE
- ↪ Conseil de la vie sociale de 2 maisons de l'ALVE
- ↪ CVS du FAM de l'Œuvre Falret Draveil

Au total, la participation de l'UNAFAM à la démocratie sanitaire et sociale en Essonne représente 48 représentations titulaires et suppléantes au sein de 29 entités différentes. Cette activité a été menée à bien par 19 bénévoles qui ont fourni 4000 heures d'activité.

III.4. Le travail des bénévoles au sein de la délégation

I.1.14. Le groupe de travail « Travail »

Depuis quelques années, la possibilité pour les personnes malades psychiques de se rétablir est enfin reconnue dans toute la communauté psychiatrique.

Nous recevons donc maintenant des familles dont les enfants malades sont en cours de formation ou en recherche d'emploi.

C'est pourquoi un groupe de travail « emploi », constitué de quelques bénévoles motivés s'est mis au travail sur ce sujet afin de mieux connaître toutes les aides dont peuvent bénéficier les personnes reconnues travailleurs handicapées (reconnaissance RQTH de la MDPH).

Le dispositif d'emploi accompagné créé par la loi « travail » de 2017 est particulièrement intéressant et peut permettre à des personnes handicapées de travailler en milieu ordinaire. Il faut le faire connaître aux familles.

Il a abouti à la rédaction d'un chapitre « Travail » dans notre guide ressources couvrant :

- **L'orientation professionnelle**
- **La recherche d'emploi**
- **Le travail en milieu ordinaire**
- **Le travail en milieu protégé**

I.1.15. Le groupe de travail « Rétablissement »

En 2021, une directive ministérielle a alloué un budget de 400K euros pour la création d'un Centre Ressource en Remédiation cognitive et Réhabilitation Psychosociale (C3RP) dans chaque département. En Essonne, deux C3RP ont été financés par le ministère : le premier à l'EPS Barthélémy Durand (déjà existant depuis une dizaine d'années) et le second au GHNE.

Nous avons visité le C3RP des Mares Yvon à Ste Geneviève des Bois et nous avons participé aux discussions pour la création d'un C3RP au GHNE.

Le Groupe de travail « Rétablissement » constitué de quelques bénévoles motivés travaille sur ce sujet depuis 2020.

En 2022, il a abouti à la rédaction d'un chapitre « Rétablissement » dans notre guide ressources couvrant :

- Le C3RP
- Le programme PROFAMILLE
- L'Education Thérapeutique du Patient (ETP)
- L'association La Maison Perchée

I.1.16. La formation des bénévoles

En 2022, 6 bénévoles ont participé à des formations organisées par l'UNAFAM : formation initiale, formation à l'accueil des aidants, formation à la MDPH, formation à la Responsabilité

III.5. L'information de nos adhérents et de nos partenaires

I.1.17. La lettre électronique mensuelle

La délégation envoie aux adhérents une **lettre électronique mensuelle**.

Cette lettre, concise et rapide à lire, a pour but d'informer régulièrement et rapidement les adhérents qui nous ont communiqué leur adresse mail sur des actions organisées par la délégation ou par des partenaires.

En 2022, la plateforme Sendinblue a été installée pour construire et envoyer cette lettre en respectant les directives de la CNIL :

- Donner la possibilité aux adhérents de se désinscrire de cette lettre
- Présenter la lettre sous un format lisible facilement sur tous les supports
- Avoir des statistiques sur le nombre d'adhérents qui l'ouvrent
- Avoir une aide à la saisie par blocs
- Gérer les rejets de mails

En 2022 nous avons envoyé 10 lettres électroniques aux 380 adhérents

I.1.18. Le site internet

Le site internet de l'UNAFAM national (<http://unafam.org>) intègre les sites des 100 délégations départementales.

La partie Essonne (<http://unafam.org/essonne>) fournit toutes les informations sur l'organisation et les services de l'association en Essonne.

Le **guide ressource** présentant l'ensemble des structures existant sur le département est consultable en ligne sur ce site :

<https://www.unafam.org/sites/default/files/fichiers-joints/11-2022/Guide%20RESSOURCES%20-%20Oct%202022.pdf>

IV. PROJETS ET PERSPECTIVES

En 2023 nous poursuivrons l'ensemble des actions conduites en 2022 dans le domaine de l'aide aux familles, des représentations et des groupes de travail de bénévoles.

Seuls quelques points nouveaux sont explicités ici.

IV.1. Points d'accueil

En 2023, nous voudrions ouvrir de nouveaux points d'accueil pour augmenter la couverture géographique du département.

Mais cela ne pourra se faire qu'en concertation avec les municipalités et en fonction de la disponibilité des bénévoles.

IV.2. Nouvelle journée d'information

En 2023 nous voudrions mettre en place une nouvelle journée d'information aux familles animée par une professionnelle et une bénévole formée sur le thème « mieux accompagner un proche souffrant de bipolarité ».

IV.3. Analyse de pratique pour les bénévoles accueillants

Les bénévoles accueillants sont parfois confrontés à des situations difficiles lorsque les familles accueillies sont particulièrement en souffrance.

Une réunion trimestrielle d'analyse de pratiques avec une psychologue professionnelle doit être mise en place.

IV.4. Restructuration du site internet

Notre site internet doit être complètement restructuré pour qu'il devienne plus attractif, plus ergonomique et qu'il contienne beaucoup plus d'informations sur les nouveautés en santé mentale (issues des médias, des conférences, des colloques recherche ...).

Un nouveau groupe de travail « Communication » sera constitué avec quelques bénévoles motivés pour mener à bien ce un gros travail.

IV.5. Groupe de travail « Logement »

Parmi les demandes que nous recevons des familles, beaucoup concernent la recherche d'une solution d'hébergement pour leur proche malade.

C'est pourquoi nous voudrions démarrer un nouveau groupe de travail sur le logement pour améliorer nos connaissances sur les différentes solutions qui existent : résidence accueil, foyer d'hébergement associé à un ESAT, foyer de vie et maintenant le logement inclusif.

Puis nous devons nous mettre en relation avec les différentes associations et fondations qui proposent des hébergements pour qu'ils nous informent lorsque des places se libèrent.

IV.6. Le Projet Territorial de Santé Mentale

En 2019, un diagnostic territorial partagé de l'Essonne en santé mentale a été réalisé dans une démarche de démocratie sanitaire. L'UNAFAM y a joué un rôle actif dans la définition de ce Projet Territorial de Santé Mentale avec ces 5 orientations et 12 fiches-actions.

L'UNAFAM voulait s'impliquer particulièrement dans les deux fiches suivantes :

La fiche 6 : Charte nationale **urgence et psychiatrie**, convention multipartite visant à l'organisation d'un dispositif de réponse aux urgences psychiatriques, équipe mobile de crise, prévenir l'urgence (dispositif ambulatoire) et l'hospitalisation sous contrainte

La fiche 11 : **pratiques orientées rétablissement** ; ouverture des droits/orientation MDPH, SAMSAH et logements accompagnés/inclusifs, remédiation cognitive/réhabilitation psychosociale, accompagnement au travail avec case-manager, soutenir les aidants, vie sentimentale et sexuelle.

Depuis 2020, la seule action significative sur ce dossier de la part des autorités administratives en Essonne a été le budget alloué par le ministère pour les deux C3RP (cf section « Groupe de travail Rétablissement).

L'UNAFAM est prête à participer au PTSM de l'Essonne dès que ce sera possible.

IV.7. Partenariat avec le SAVS L'ESCAPAL

Le SAVS L'ESCAPAL constate que pour nombre de personnes qu'ils accompagnent, il manque en relais un accompagnement simultané et coordonné avec les familles, accompagnement qui ne correspond pas au savoir-faire du SAVS.

L'UNAFAM et ce SAVS proposent de définir ensemble dans le cadre d'un partenariat cet accompagnement des personnes (au SAVS) et de leur famille (à l'UNAFAM).

IV.8. Partenariat avec La Maison Perchée

Dans le projet associatif de l'UNAFAM National, il est prévu l'ouverture de notre association aux personnes malades elles-mêmes mais cela doit se faire avec beaucoup de précautions pour respecter aussi le souhait de beaucoup de familles de garder leur association propre.

Dans cet objectif, notre délégation de l'Essonne envisage de développer un partenariat avec la Maison Perchée, une association créée pendant le confinement par des personnes malades et qui fonctionne presque exclusivement sur internet pour le moment.